



Garder la maison...jouable?

Par **tetisher3**, le **21/02/2008** à **11:17**

Bonjour, rnla question a déjà été évoquée mais ma situation est un peu différente, et j'ai aussi une piste sans savoir si elle est "viable".rnRésumé : en instance de divorce, pour le moment je vis dans la maison familiale avec les enfants.rnJ'y travaille aussi (local professionnel mitoyen)rn3 enfants dont j'ai la garde.rnrnJe peux reprendre à ma charge la totalité des remboursements de crédits, initialement mon mari avait accepté le principe de paiement de soulte (ses parts de maison) en différé. Il revient sur cette proposition et veut récupérer son argent, qui représente moins de 20 % de la valeur de la maison, dont le prêt n'a pas commencé à être remboursé, évidemment le pb c'est que je ne peux pas ré emprunter pour lui payer.rnrnJe peux difficilement envisager de la vendre : c'est mon lieu d'exercice professionnel, délocaliser entraînerait une perte d'activité et de revenus au moins transitoire. Sans compter que cela me reviendrait plus cher que de la garder.rnrnBref...rnJ'ai lu qu'à partir du moment où la séparation était officielle, si je payais la totalité des échéances de crédit, je pouvais faire valoir cela au moment de la vente : en gros, laisser le crédit en place sans désolidariser mon mari et payer la totalité des prêts... Et le jour d'une éventuelle revente, justifier que j'ai payé seule et donc faire réévaluer les parts de chacun en fonction.rnrnDans ce cas là ma stratégie est simple : c'est de bloquer la vente, je ne signe rien, et dans la mesure où le crédit sera honoré, la banque ne posera pas de pb. rnJe laisse trainer la situation jusqu'à ce que mon mari revienne à la raison, ou au moins ça me laisse le temps de me réorganiser tranquillement et sans perturber encore plus les enfants. Il faut savoir aussi qu'un bureau est loué pour un bail de 6 ans à une collègue dans ma part professionnelle : bail irrévocable même en cas de vente, ce qui complique encore les choses.rnQuelqu'un saurait me confirmer l'exactitude de ce que j'ai lu (réévaluation des parts possible) et quelles sont les conséquences encourues à faire barrage à la vente ?rnMerci